

d'autre part, on a observé que le collodion était insensible aux rayons Roentgen. M. le capit. Abney pense que la question de savoir si les rayons ont une action directe ou bien indirecte sur le sel d'argent ne doit pas être difficile à établir.

Parmi les autres points intéressants relatifs à la question qui nous occupe, nous pouvons encore retenir les suivants : au laboratoire de King's College on a apporté un perfectionnement dans la construction des tubes de Crookes, en garnissant le tube d'un réflecteur métallique; ce procédé permet d'obtenir de meilleurs résultats avec un temps de pose moindre, et l'ombre projetée sur un écran fluorescent ainsi qu'on le fait à l'aide de l'instrument attribué à M. le professeur Salvioni, est plus nettement visible. Ces nouveaux tubes sont construits par MM. Newton et C^{ie}. M. Watmough Webster prétend qu'en mettant des substances fluorescentes en contact avec la surface sensible, on augmente la sensibilité de cette dernière, et que l'ombre projetée, à l'aide des rayons Roentgen, sur une surface fluorescente pourrait être photographiée par les procédés habituels. M. Freshwater a, paraît-il, obtenu, à l'aide des tubes construits par MM. Newton, des images des doigts de la main après une minute de pose seulement, en employant un courant donnant une étincelle de trois centimètres et demi.

M. Gifford a constaté que la laine, à son état naturel, laisse traverser les rayons Roentgen, tandis qu'elle devient complètement opaque à ces rayons si on l'imbibe de chloroforme.

M. H. Wenham estime qu'il n'y a rien dans tous les phénomènes déjà constatés qui ne puisse être expliqué par les lois d'induction de l'électricité statique.

En terminant, nous pouvons signaler qu'il s'est déjà monté des entreprises pour exploiter la curiosité du public. On a ouvert un établissement où, moyennant une légère rétribution, on vous initie aux mystères du procédé, tandis qu'en donnant 6 fr. 25 c., le client peut avoir sa main *Roentgengraphiée*.

Remède contre le voile coloré. — M. W.-K. Burton attire l'attention sur quelques expériences montrant que les émulsions qui produisent, au développement, un voile coloré dans les ombres ou dans les parties de la plaque protégées contre l'action de la lumière, ne présentent pas le même défaut dans les portions exposées. Des plaques qui montraient un voile coloré au développement, sans exposition préalable, ne possédaient plus ce défaut, après une exposition dans la chambre noire, que dans les portions protégées par la feuillure du châssis. On peut en conclure que ce phénomène doit être attribué au brome mis en liberté par l'action de la lumière sur les émulsions au bromure,